### PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 10 septembre 2019 à la caserne située au 379, rang Saint-Amable de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Alain Jobin, M. Yves Guérette et M. Michaël Bernier président.

Est également présente :

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures quarante et une (19h41), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

#### 19-09-85

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2019;
- 4. TRÉSORERIE :
  - 4.1 Comptes à payer au 8 septembre 2019;
- 5. ADMINISTRATION
  - 5.1 Halloween Saint-Barnabé-Sud et Saint-Hugues
  - 5.2 Contrat de service essence
  - 5.3 Offre de service Info Page
  - 5.4 Retrait Mario Niquette
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
  - 6.1 Eau Réserve Saint-Jude
  - 6.2 Formation Pompier 1
  - 6.3 Optimisation de la table de PC
  - 6.4 Matériel prévention junior
  - 6.5 Plan d'intervention MRC
  - 6.6 Prévention risque élevé, très élevé MRC
- 7. INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
- 8. IMMEUBLES:
- 9. INFORMATIONS DIVERSES
- 10. VARIA:
- 11. INCENDIE:
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en retirant le point 5.4 Retrait Mario Niquette.

#### 19-09-86

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2019

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2019.

# 19-09-87

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 8 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 8 septembre 2019.

### 19-09-88

## HALLOWEEN SAINT-BARNABÉ-SUD ET SAINT-HUGUES

Considérant la venue prochaine de la fête d'Halloween qui sera fêté le jeudi 31 octobre pour les municipalités de Saint-Barnabé-Sud et Saint-Hugues;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter que les pompiers et personnel de soutien puissent aider à la sécurité et la circulation lors de cette fête pour chacune des municipalités.

#### 19-09-89

## CONTRAT DE SERVICE ESSENCE

Considérant la nécessité d'avoir une entente pour effectuer le ravitaillement en carburant lors d'intervention hors des heures d'ouverture des stations-service avoisinantes ;

Il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la secrétaire-trésorière a signé le contrat de service avec la Société M.P.-A. Bouthillette pour une durée d'un (1) an.

### 19-09-90

## OFFRE DE SERVICE - INFO PAGE

Considérant la fin de service pour les systèmes de téléavertisseur prévu pour le 31 octobre 2019 ;

Considérant l'offre de service reçu de l'entreprise Info Page pour leur application de téléavertisseur numérique ;

Il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser cette offre, puisque la Régie possède déjà une application similaire. La Régie poursuit ses recherches afin de pallier les zones mortes pour la réception cellulaire.

#### 19-09-91

## **EAU RÉSERVE SAINT-JUDE**

Considérant la volonté de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains d'utiliser ponctuellement, en cas de besoin relié aux opérations de son Service de sécurité incendie, le réservoir d'eau de la municipalité de Saint-Jude situé aux limites de son territoire ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir les modalités de l'entente entre les parties relatives à l'utilisation de ce réservoir ;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'autoriser la Régie a présenter une demande d'entente pour l'utilisation du réservoir d'eau à la municipalité de Saint-Jude et à son directeur.

Par conséquent, le président ou en son absence le vice-président, et la secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer les ententes à intervenir, et ce, pour et au nom de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

#### 19-09-92

## FORMATION POMPIER 1

Considérant la demande du directeur du service de protection incendie concernant l'inscription de M. Kevin Desmarais à la formation pompier 1 ;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de M. Kevin Desmarais à la formation Pompier 1 selon la soumission reçue pour la somme d'environ 5 500\$.

#### 19-09-93

### OPTIMISATION DE LA TABLE DE PC

Considérant les discussions et rencontres qui ont eu lieu avec les différents services incendie de la MRC des Maskoutains afin d'évaluer l'optimisation et l'uniformisation des tables de poste de commandement;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'accepter l'optimisation d'une seule table de PC pour la somme d'environ 1 500\$.

# 19-09-94

#### MATÉRIEL PRÉVENTION JUNIOR

Considérant les fêtes de la famille qui ont eu lieu dans la municipalité de Saint-Hugues et Saint-Barnabé-Sud;

Considérant les visites du CPE et de l'école primaire de Saint-Hugues à venir;

Considérant la diminution de l'inventaire de matériel pour la prévention junior;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à procéder à l'achat de nouveau matériel pour une somme maximale de 2 000\$.

#### 19-09-95

#### PLAN D'INTERVENTION- MRC

Considérant que la rédaction de plan d'intervention fait partie des actions à réaliser du schéma de couverture de risque en sécurité incendie (cf. Tableau 5-1 / Action 1.25) ;

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains désire se prévaloir des services de la MRC des Maskoutains pour rédiger des plans d'interventions ;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC des Maskoutains a rédiger trois (3) plans d'intervention pour la Régie pour la somme de 975\$.

### 19-09-96

## PRÉVENTION RISQUE ÉLEVÉ, TRÈS ÉLEVÉ - MRC

Considérant que la prévention est l'un des principaux objectifs du schéma de risque en sécurité incendie ;

Considérant que la Régie a accordé le contrat de la prévention pour l'an 2020 à la MRC des Maskoutains pour les municipalités desservie par la Régie, soit la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et la municipalité de Saint-Hugues (cf. Résolution 19-08-80);

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité de demander une offre de service pour l'an 2019 pour quatre (4) risques élevés et trois (3) risques très élevés pour une somme maximale de 4 000\$.

### **IMMEUBLES**

Aucun point

#### **INFORMATIONS DIVERSES:**

Aucun point

### VARIA:

LE DIRECTEUR INCENDIE FAIT MENTION DU MULTI-CASERNE. ACTUELLEMENT, LE SERVICE INCENDIE A RÉPONDU SUR 2 APPELS POUR LA VILLE DE SAINT-HYACINTHE. PAR AILLEURS, LA VILLE A LÉGÈREMENT MODIFIÉ SA CARTOGRAPHIE.

## <u>INCENDIE</u>

Aucun point

# PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

#### 19-09-97

### LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt heures vingt-neuf (20h29), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (15e) jour septembre 2019

Michaël Bernier, presiden

Andréa Anna Baymandre apprétaire tréparière